

Des réfugiés syriens attendant au centre d'enregistrement du HCR à Jeb Janine (Liban).



MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

| ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL |

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord a été le théâtre de déplacements considérables en 2012. Les troubles en cours en République arabe syrienne (Syrie) ont obligé des centaines de milliers de réfugiés à s'enfuir dans les pays limitrophes, pendant que des groupes plus restreints de Syriens recherchaient une protection dans d'autres États, situés dans le Golfe, en Afrique du Nord, en Europe et plus loin. Le HCR et les Gouvernements hôtes ont enregistré plus de 350 000 réfugiés syriens en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie, et ce nombre ne cesse d'augmenter. En outre, le conflit actuel a provoqué le déplacement d'1,2 à 1,5 million de Syriens à l'intérieur de leur pays.

Quelque 148 000 réfugiés irakiens sont enregistrés dans la région et en septembre 2012, le nombre de réfugiés irakiens ayant regagné leur pays depuis le début de l'année était proche de 53 000. L'Iraq compte plus d'1,3 million de déplacés internes, dont beaucoup vivent dans des bâtiments publics où les conditions sont particulièrement éprouvantes.

Le Yémen aussi a connu des déplacements importants, environ un demi-million de personnes étant déplacées à l'intérieur du territoire en raison de la guerre civile et de catastrophes naturelles. Le pays offre également l'hospitalité à quelque 230 000 réfugiés enregistrés, essentiellement originaires de Somalie mais aussi d'Éthiopie et d'Érythrée, alors que l'afflux de nouveaux arrivants en provenance de la Corne de l'Afrique se poursuit. Près de 80 000 personnes sont arrivées au Yémen au sein de mouvements migratoires mixtes au cours des neuf premiers mois de l'année 2012.

En Égypte, le HCR a enregistré un nombre croissant de demandeurs d'asile en provenance de Syrie, du Soudan et du Soudan du Sud. Le pays accueille désormais plus de 50 000 réfugiés et demandeurs d'asile. En outre, plus de 1 700 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficient de l'aide du HCR à Saloum, localité située à la frontière égypto-libyenne ; la plupart attendent d'être réinstallés dans un pays tiers.

En Israël, plus de 64 000 personnes relèvent de la compétence du HCR, 90 pour cent d'entre elles étant originaires d'Érythrée et du Soudan. Le nombre de nouveaux arrivants a considérablement diminué en raison des mesures dissuasives qui ont été mises en place ; parallèlement, des atteintes aux droits de l'homme, perpétrées par des passeurs et des trafiquants dans le désert du Sinaï, continuent d'être signalées.

Bien que les 550 000 personnes déplacées en Libye pendant le conflit de 2011 aient pour la plupart regagné leur région d'origine, un certain nombre de déplacés internes, compris entre 65 000 et 80 000, n'ont pu rentrer chez eux à ce jour. Par ailleurs, de nouveaux combats ont entraîné le déplacement de 25 000 autres personnes à l'intérieur du pays. Enfin, la Libye est située sur l'un des grands axes empruntés par les mouvements migratoires mixtes qui sillonnent la région, de sorte que des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants économiques, provenant essentiellement d'Afrique subsaharienne, continuent d'arriver sur son territoire.

Les combats qui ont éclaté au Mali en janvier 2012 ont déplacé des centaines de milliers de personnes dans le pays et ont provoqué la fuite de quelque 200 000 Maliens dans les pays voisins. Plus de 100 000 Maliens, des Touaregs pour la plupart, avaient cherché refuge en Mauritanie à la fin du mois d'août, et leur nombre augmentait quotidiennement. Ces réfugiés sont accueillis à Mbera, à soixante

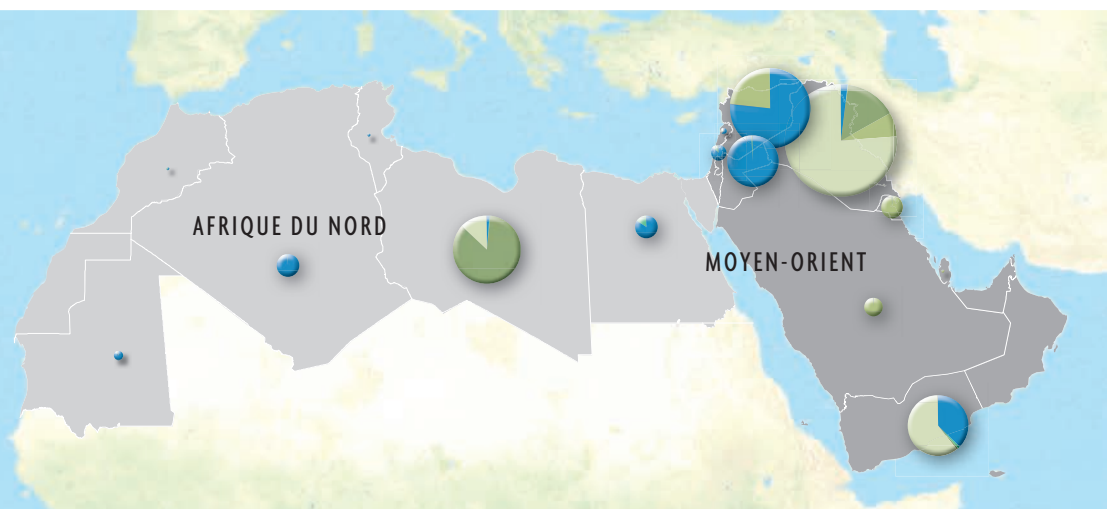
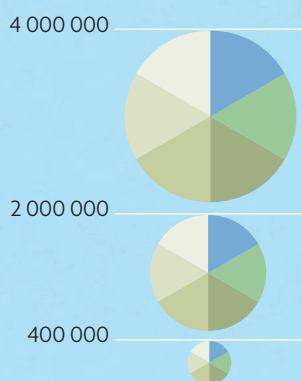
kilomètres de la frontière, dans un camp aménagé par le HCR en coordination avec les autorités mauritaniennes.

Le programme de rapatriement librement consenti des Mauritaniens réfugiés au Sénégal a pris fin en mars 2012. Plus de 24 000 réfugiés mauritaniens ont regagné leur pays depuis le lancement de l'opération en 2008.

En Tunisie, le Gouvernement reste déterminé à élaborer une législation et un régime d'asile. Plus de 3 600 réfugiés vivant au camp de transit de Choucha ont fait l'objet d'une demande de réinstallation depuis le lancement de l'Initiative mondiale de réinstallation en 2011 et quelque 1 500 d'entre eux sont déjà partis. En coopération avec les autorités et ses partenaires, le HCR recherche des solutions pour les personnes qui ont peu de chances d'être réinstallées.

En 2012, deux réunions ont été organisées à Genève en vue de renforcer le programme de mesures de rétablissement de la confiance destiné aux réfugiés sahraouis et aux membres de leur famille vivant au *Sahara occidental*. Le Maroc et le *Frente Polisario* ont participé à ces réunions, auxquelles ont assisté l'Algérie et la Mauritanie en qualité de pays limitrophes, ainsi que le HCR. Le programme de visites familiales a été élargi grâce à l'utilisation d'un avion de plus grande capacité. Un séminaire visant à créer un lien humanitaire entre Tindouf et Laayoune s'est tenu en 2012 au Portugal, en présence de Sahraouis originaires des camps de Tindouf et du *Sahara occidental*.

Taille des populations (janvier 2012)



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Personnes de retour (réfugiés et déplacés)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

Par l'entremise de son bureau régional de Riyad, le HCR renforce ses partenariats dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Un certain nombre de nouvelles alliances sont actuellement nouées afin de faciliter la collaboration stratégique et la mobilisation de ressources.

| Objectifs stratégiques en 2013 |

- *Garantir une protection et une assistance humanitaire à toutes les personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans la région, que ce soit en milieu urbain ou dans des camps*

Confronté à un nombre croissant de crises et de situations de déplacement prolongé dans la région, le HCR cherchera à préserver et à améliorer l'espace de protection offert aux personnes relevant de sa compétence et sollicitera une aide internationale plus conséquente pour les États qui accueillent des réfugiés. L'accent sera tout particulièrement mis sur les pays voisins de la Syrie, qui accueillent des centaines de milliers de réfugiés. Le HCR s'attachera en priorité à garantir une protection, une assistance humanitaire essentielle et des moyens de subsistance, tout en recherchant des solutions durables.

- *Offrir protection et assistance aux populations iraqiennes qui relèvent de la compétence du HCR et remédier à leur situation par des solutions globales*

Le HCR protégera et aidera les Iraquiens réfugiés dans la région tout en recherchant des solutions durables, essentiellement sous forme de réinstallation, pour les plus vulnérables d'entre eux. Il intensifiera également ses activités de protection et de réintégration en Iraq afin d'aider les autorités à répondre aux besoins des populations de retour, précédemment réfugiées à l'étranger ou déplacées à l'intérieur du pays. Des mécanismes ont été mis en place pour assurer l'accueil des réfugiés et déplacés internes de retour.

- *Toucher les personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans les mouvements migratoires mixtes afin de combler les lacunes de protection et de garantir l'espace d'asile, en particulier en Israël, au Yémen et en Afrique du Nord, y compris en Égypte*

Le HCR travaillera avec les Gouvernements et avec ses partenaires pour identifier les mouvements migratoires mixtes qui traversent la région et pour y répondre. Le Plan d'action en dix points servira de cadre à l'élaboration d'une stratégie régionale. Les partenariats avec

les Gouvernements, les organismes onusiens, les ONG et les institutions de la société civile seront également renforcés afin de promouvoir la mise en place de cadres législatifs nationaux et de régimes d'asile attentifs aux besoins.

- *Poursuivre les activités d'assistance humanitaire auprès des réfugiés sahraouis, et contribuer aux efforts déployés par la communauté internationale pour résoudre le long conflit*

En consultation avec les parties concernées, le HCR développera le programme de visites familiales entre les réfugiés sahraouis résidant à Tindouf et leurs proches demeurés au Sahara occidental dans le cadre du programme de rétablissement de la confiance. En outre, le Haut Commissariat organisera deux séminaires supplémentaires avec des participants provenant de Tindouf et de Laayoune. Les programmes d'assistance exécutés dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf se poursuivront.

- *Soutenir et renforcer la capacité des gouvernements à créer des régimes nationaux et des procédures d'asile conformes au droit international des réfugiés et aux autres principes humanitaires*

Le HCR entend élargir l'espace d'asile dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en attirant l'attention sur la problématique du déplacement et en collaborant avec les institutions nationales responsables des réfugiés et des demandeurs d'asile. L'Organisation offrira à ces institutions un appui technique, des conseils et une formation au droit des réfugiés. De plus, elle continuera à promouvoir des alternatives à la détention pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, tout en travaillant au renforcement des réseaux de la société civile.

- *Forger des partenariats stratégiques avec les Gouvernements, les organisations régionales et la société civile, ou consolider les partenariats existants, afin d'améliorer le respect des droits des personnes qui relèvent de la compétence du HCR et de mobiliser des ressources pour l'aide humanitaire*

Le HCR continuera à forger de nouveaux partenariats stratégiques avec les pays du Golfe, la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération du Golfe, des institutions de la société civile et des personnalités de premier plan. En coordination avec l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le HCR assurera le suivi de la Conférence ministérielle sur les réfugiés dans le monde musulman, organisée par l'OCI à Achgabat en 2012.

Informations financières

Le budget initial pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en 2012 a fait l'objet d'une révision importante afin de prendre en charge les nouveaux besoins suscités par les crises en Syrie, au Mali et au Yémen.

Les besoins prévisionnels en 2013, fixés à 593 millions de dollars E.-U., seront ultérieurement révisés afin de répondre à des besoins additionnels engendrés par la crise en Syrie, qui ne pouvaient être estimés au moment où le budget a été approuvé. Le budget présenté dans cet Appel a été élaboré sur la base des hypothèses générales suivantes :

- L'environnement politique se stabilisera progressivement en Afrique du Nord en 2013, avec le retour et la réintégration de la plupart des personnes déracinées en 2011.
- La région demeurera un lieu de transit important pour les mouvements migratoires mixtes, ce qui nécessitera de solides effectifs de protection et une amélioration de la capacité des Gouvernements à offrir un espace d'asile adéquat.
- Les troubles en cours en Syrie continueront de produire des déplacements internes, des exodes de réfugiés en direction des pays frontaliers et une augmentation du nombre de réfugiés irakiens regagnant leur pays d'origine. Des déplacements secondaires de réfugiés irakiens en Syrie, d'ampleur limitée, devraient également se produire.

○ Renforcer la capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence dans la région, tout en assurant la sécurité fondamentale de l'ensemble du personnel

Compte tenu des nombreuses crises de réfugiés qu'a connues la région en 2012, des efforts soutenus seront déployés pour renforcer la capacité de réponse d'urgence de toutes les opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les plans d'urgence seront actualisés régulièrement et les développements dans la région suivis de près.

○ Identifier les lacunes dans la protection des apatrides, en assurer le suivi, et aider les gouvernements à prévenir et à réduire les cas d'apatridie

Le HCR s'est engagé dans une stratégie globale et a élaboré des plans de travail à l'échelon des pays pour lutter contre l'apatridie dans la région. Parmi les composantes importantes de cette stratégie, citons la formation approfondie du personnel du HCR et de ses partenaires à la problématique de l'apatridie, l'établissement de profils démographiques, l'analyse des législations et la mise au point de mécanismes de suivi et d'intervention.

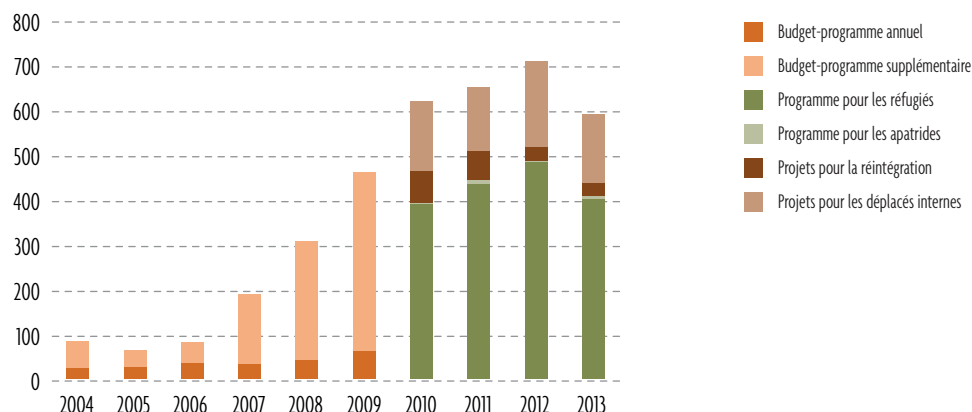
| Défis |

Les multiples crises humanitaires qui ont éclaté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en 2011 et 2012 ont entraîné des vagues de déplacement d'un bout à l'autre de la région. Ces déplacements, associés à plusieurs crises prolongées, ont mis à rude épreuve les capacités des opérations du HCR et exercé une forte pression sur les sociétés et les économies des pays touchés. Il s'avèrera peut-être de plus en plus difficile d'offrir protection et assistance aux réfugiés et aux autres personnes relevant de la compétence du HCR dans la région à mesure que le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile augmentera et si des problèmes de sécurité réduisent encore le champ d'intervention de l'Organisation.

S'il existe une tradition profondément ancrée d'hospitalité et de protection à l'égard des demandeurs d'asile dans la région, il est difficile de répondre adéquatement aux besoins d'asile et aux mouvements migratoires mixtes du fait de l'absence de cadres législatifs et administratifs. Sur les 19 pays de la région couverts, seuls sept (Algérie, Maroc, Israël, Tunisie, Égypte, Yémen et Mauritanie) sont signataires de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967. ■

Budget du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2004 - 2013

Millions (dollars E.-U.)



BUDGET DU HCR AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | DOLLARS E.-U.

Opération	2012 Budget révisé (au 30 juin 2012)	2013				Total
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	
AFRIQUE DU NORD						
Algérie	25 620 357	28 168 656	0	0	0	28 168 656
Égypte - Bureau régional	24 702 982	23 311 538	102 472	0	0	23 414 010
Libye	31 361 609	11 602 177	2 162 516	0	2 790 418	16 555 111
Mauritanie	38 145 437	27 985 862	0	0	0	27 985 862
Maroc	2 763 868	2 968 225	0	0	0	2 968 225
Tunisie	34 642 592	14 578 648	0	0	0	14 578 648
Sahara occidental - Mesures de rétablissement de la confiance	13 222 319	10 381 831	0	0	0	10 381 831
Activités régionales	0	15 098 160	510 000	0	0	15 608 160
Sous-total	170 459 163	134 095 098	2 774 988	0	2 790 418	139 660 504
MOYEN-ORIENT						
Iraq	215 777 945	26 869 547	1 322 163	30 304 146	87 504 144	146 000 000
Israël	3 129 545	3 202 259	0	0	0	3 202 259
Jordanie	65 673 390	75 435 290	0	0	0	75 435 290
Liban	32 029 883	35 601 706	389 775	0	0	35 991 481
Arabie saoudite - Bureau régional	4 296 791	3 288 262	295 922	0	0	3 584 184
République arabe syrienne	133 002 498	83 804 488	708 328	0	37 213 431	121 726 246
Émirats arabes unis	3 761 362	3 146 529	70 932	0	0	3 217 461
Yémen	59 930 072	34 452 288	0	0	25 385 153	59 837 440
Activités régionales	21 282 423	3 994 129	397 711	0	0	4 391 840
Sous-total	538 883 910	269 794 498	3 184 830	30 304 146	150 102 728	453 386 203
Total	709 343 073	403 889 596	5 959 818	30 304 146	152 893 146	593 046 707